

Arrêté N° 2025-267

La Présidente de l'Université Lyon 2,

Vu le Code de l'éducation et notamment les articles L712-2 et R335-5,
Vu le Code du travail, et notamment les articles L6411-1, L6412-3, R6412-1 à -6,
D6412-6 et suivant.

Arrête :

Article 1 : Le jury de validation des acquis de l'expérience relatif au diplôme
« Bachelor Universitaire de Technologie Qualité Logistique Industrielle et
Organisation : Organisation et Supply Chain », est constitué conformément au
tableau en annexe 1. Il évaluera le dossier de Madame Natacha TOULOU NIALOU.

Article 2 : Le présent arrêté prend effet à sa date de signature.

Fait à Lyon, le 17/04/2025

La Présidente,

Isabelle von Bueltzingsloewen



Bachelor Universitaire de Technologie Qualité Logistique Industrielle et
Organisation : Organisation et Supply Chain

CP VAE	Président.e de jury	Enseignant.e.s	Professionnel.le.s
VAE	GUILLOT Matthieu MCF	CHARLES Aurelie MCF Suppléant : KAHN Giacomo MCF	AUBRY Mickaël Ingénieur d'Affaires Senior SCIADO

Annexe arrêté n°2025-267